



Dossier du BHI N° FO/599/01

**LETTRE CIRCULAIRE DE LA COMMISSION
DES FINANCES N° 2/2006
27 octobre 2006**

**REUNION DU COMITE RESTREINT DE LA COMMISSION DES FINANCES
23 octobre 2006, BHI**

Référence : Article 14 du Règlement général de l'OHI.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Conformément à l'Article mentionné en référence, le lundi 23 octobre, le Comité de direction s'est réuni avec M. M. Gaziello (Monaco), Président de la Commission des finances et avec M. A. Maidment (SH du RU) qui remplaçait le Vice-président de la Commission des finances, M. B. Bussey (SH du RU) qui n'a pas pu être présent ce jour-là. Mademoiselle P. Taramazzo, Commissaire aux comptes, y a également participé. Les principaux points suivants ont été débattus :

- a. Le projet de rapport sur le budget quinquennal 2002-2006, qui doit être examiné par la Commission des finances lors de sa réunion du samedi 5 mai 2007, avant l'ouverture de la CHI, a été présenté par le Comité de direction. Les différentes questions contenues dans le rapport ont été analysées et le Comité de direction procèdera à un nouvel examen du rapport en vue de le compléter, début janvier 2007, lorsque les comptes de l'exercice financier 2006 auront été clôturés. Le rapport sera distribué aux Etats membres et aux membres de la Commission des finances fin janvier 2007 et sera inscrit à l'ordre du jour de la réunion de la Commission des finances;
- b. Le projet de rapport financier quinquennal 2008-2012 a été présenté par le Comité de direction et des explications ont été données sur plusieurs questions importantes pour la préparation du prochain budget quinquennal. Ce budget sera de nouveau examiné par le Comité de direction au début de l'année prochaine, en janvier, dès que le Bureau aura reçu les réponses des Etats membres à la LCC N° 9 du 3 juillet 2006 donnant la confirmation de leur chiffre de tonnage. Le projet de budget quinquennal 2008-2012 sera communiqué aux Etats membres et aux membres de la Commission des finances, fin janvier 2007 et sera inscrit à l'ordre du jour de la réunion de la Commission des finances ;
- c. Le déroulement de l'exécution budgétaire 2006 a été examiné et l'on a relevé une progression régulière sans problème spécifique. A partir du reporting financier mensuel, diverses questions spécifiques soulevées ont été clarifiées par le Comité de direction;
- d. La situation des contributions des Etats membres a été examinée pour 2006. Jusqu'à fin septembre le Bureau avait reçu 85% des contributions totales par comparaison avec 82,47% pour 2005. Les problèmes de règlement ont été abordés avec les Etats qui ont des difficultés à s'acquitter, dans les délais impartis, du montant de leur contribution et le Comité de direction a expliqué les mesures prises à ce sujet;

e. Le Comité de direction a informé les participants de l'origine de la Proposition N° 19 soumise aux Etats membres sous couvert de la LCC N° 10 aux fins d'examen lors de la XVIIe CHI. La proposition recommande la création d'un groupe de travail chargé d'étudier et de proposer une nouvelle édition du Règlement du personnel du BHI ; celle-ci résulte de la nécessité de remédier à un certain manque d'harmonie actuel et de mettre à jour son contenu afin de l'harmoniser avec la structure future de l'Organisation;

f. Le Comité de direction a informé les participants du Rapport du groupe de travail de la Commission des finances, établi avec l'approbation des Etats membres afin d'examiner les rémunérations du Secrétaire général et des Directeurs, dans le cadre de la nouvelle structure de l'Organisation. M. Maidment, président du groupe de travail, a expliqué le détail du rapport. Le rapport qui a été distribué aux Etats membres et aux membres de la Commission des finances sous couvert de la LC N° 63/2006 du 21 septembre 2006, aux fins d'information et de commentaires, sera inscrit à l'ordre du jour de la réunion de la Commission des finances;

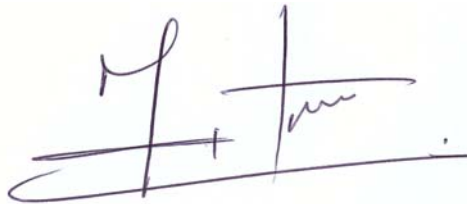
g. Le Comité de direction a informé les participants de la situation des plans de retraite personnalisés et du Fonds de retraite interne. Les contrats relatifs aux plans de retraite personnalisés ont été examinés et des améliorations ont été apportées aux contrats avec l'accord du personnel. Le Bureau fera réaliser une étude actuarielle externe sur les engagements du FRI et rendra compte des résultats à la CHI;

h. L'investissement des avoirs disponibles du fonds de retraite interne (FRI) a été examiné. Le niveau actuel des investissements présentant un risque de marché s'améliore, est jugé acceptable pour le moment, et fera l'objet d'une nouvelle évaluation lors de la prochaine réunion.

Il a été décidé d'organiser la prochaine réunion du Comité restreint de la Commission des finances au BHI, le mardi **20 mars 2007**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a vertical line, with a flourish underneath.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président